



Bulletin Municipal

N° 33

Bazougers

2018 - 2019





Vie

municipale

» Page 2

Vie

sociale

» Page 8

Vie

associative

» Page 15

Infos

locales

» Page 23

MAIRIE DE BAZOUGERS

🏠 Rue du château, 53170 Bazougers

☎ 02.43.02.31.86

✉ mairie.bazougers@wanadoo.fr

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE
SUR LE SITE DE LA MAIRIE :

www.bazougers.mairie53.fr

Directeur de Publication : Yveline RAPIN.

Comité de rédaction : Emilie LÉVEILLÉ, Maryline DAUPHIN,
Jimmy HERAULT, Josiane SAUCET, Christine MARTEAU.

Réalisation graphique et impression :

Imp. BARDOU - 53 GREZ - Tél. 02.43.70.50.49

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Les lundi, mardi,
jeudi et vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 17h à 18h

Le mercredi et le samedi :
de 9h à 12h
(fermée l'après-midi)



Le Mot du Maire

L'année 2018 vient de s'achever. Après un été exceptionnellement long, chaud et sec, nous voilà plongés directement dans les frimas de l'hiver. Plus que jamais les dérèglements climatiques doivent nous obliger à réfléchir et à rester humbles devant les forces de la nature. Les élus de tous niveaux doivent en tenir compte pour aménager le territoire. C'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous de faire de petits gestes au quotidien pour préserver notre belle planète.

Pour répondre aux nombreuses demandes de logements locatifs, l'année 2019 verra la construction par Mayenne Habitat de 6 maisons, les permis de construire sont accordés. Elles seront implantées sur du terrain urbanisé par la commune à proximité des écoles.

L'organisation sécurisée du parking de la salle des fêtes, des écoles, des services périscolaires et des habitations voisines a constitué une étape importante dans la dynamique lancée par l'Equipe Municipale pour améliorer le cadre de vie de nos habitants. Les parkings du haut et du bas ouverts à tous publics, pourront aussi être occupés par les utilisateurs de la future salle de sport.

Le projet de construction de la salle de sport, en partenariat avec la Communauté de Communes, a démarré. L'architecte retenu a présenté une première esquisse, conforme au cahier des charges. Le projet avance normalement et pour le moment la livraison est toujours prévue pour le premier semestre 2020.

Monsieur et Madame Yohann MOREAU ont repris la gérance du garage AD Auto Bazougers, succédant ainsi à Monsieur et Madame Jean-Luc DREUX installés depuis 1994. De nouvelles activités se sont aussi installées sur la commune : Madame Valérie DUHAMEL en maraîchage, légumes, fruits et fleurs bio, Madame Marie-Jeanne GRANDIN en vente directe pour particuliers, restaurants, boucheries, de viande limousine élevée à l'herbe, type label rouge et Monsieur Nicolas GODARD, poseur-menuisier.

Dans la zone artisanale, Mickaël JANVIER a fait construire un bâtiment comprenant trois modules. Il occupe l'un de ces modules pour son activité multiservices du bâtiment : plomberie, électricité, cloisons sèches, isolation... L'activité de Dominique PORTIER Taxi, transport de malades assis occupe le premier module.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à toutes ces nouvelles activités.

A l'occasion du centenaire du 11 novembre 1918, de nombreux habitants étaient réunis au monument aux morts ce dimanche 11 novembre 2018. Les cloches de l'église ont sonné pendant 11 minutes. Le Maire a lu le message du Président de la République. Pour marquer ce centenaire, les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise après avoir déposé une fleur à la lecture du nom de chaque soldat de la commune mort pour la France. Ils avaient aussi réalisé un tableau pour cette occasion.

Bazougers a payé un lourd tribut dans ce conflit puisque 55 jeunes Bazougiéris y ont laissé la vie. Durant cette cérémonie, il a été fait lecture des noms des morts de tous les conflits y compris des soldats tombés au Mali en 2018. Vive la PAIX !

Félicitations aussi à tous les acteurs locaux : membres de toutes les associations, ou bénévoles à la bibliothèque, et autres bénévoles, sans qui notre commune ne serait pas aussi dynamique et attractive. Nous avons besoin de toutes les énergies car c'est ensemble que nous construisons BAZOUGERS. Plus que jamais à l'échelle de nos communes, restons unis et solidaires les uns envers les autres.

Au nom de l'équipe municipale Elus et Agents, je présente à chacun et à chacune, pour vous et ceux qui vous sont Chers, tous mes vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2019.

Yveline RAPIN

Avec le CONSEIL MUNICIPAL, je vous invite à la cérémonie des VŒUX qui se déroulera :

VENDREDI 11 JANVIER 2019 à 20h30 à la Salle des Fêtes



VIE MUNICIPALE

ÉQUIPE MUNICIPALE

Les conseillers municipaux



SAUVAGE Philippe
06.03.47.47.56
Travaux et aménagements
communaux

1



Yveline RAPIN
06.10.46.60.37

3

PESCHARD Roland
06.37.98.43.40
Aménagement
du territoire



SAUCET Josiane
06.75.46.81.07
Affaires sociales

2

4

LÉVEILLÉ Emilie
06.23.28.12.04
Vie locale



bazougers.mairie53.fr



AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE



**BON
À SAVOIR...**

**L'accès piétons
des enfants
est dorénavant
sécurisé.**

**Le coût des travaux
s'élève à 164 239 € TTC.**
Nous avons obtenu 61 024 €
de subvention et le solde de
l'opération est autofinancé
par la commune.

Au premier semestre 2018, un aménagement a été réalisé afin de desservir l'école publique et l'école privée, le restaurant scolaire, la garderie et le centre de loisirs, la salle des fêtes et les logements à proximité. L'entreprise Eurovia a effectué les travaux de voirie. Territoire Energie Mayenne a installé les réseaux électriques et l'éclairage public. Des bancs et des poubelles ont été mis en place au centre de la placette. Des arbres et des arbustes ont été plantés courant novembre, afin de créer un espace convivial.



➤ **Au restaurant Le Menhir,**
propriété de la commune, des
portes et des fenêtres ont été
remplacées pour faire des éco-
nomies d'énergie. Dans le loge-
ment, du parquet a été posé.

➤ **Rue de Saint Georges,**
les marquages au sol ont été re-
faits. C'est l'entreprise Crépeau
qui a réalisé les travaux, la fac-
ture s'élevant à 808,42 € TTC.

➤ **À la salle des fêtes,**
en fin d'année, des travaux de
rénovation ont été entrepris.
Les peintures ont été refaites
et un nouveau parquet a été
mis en place. Courant 2019, de
nouveaux stores seront installés.

DU NOUVEAU POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Territoire d'Énergie Mayenne (anciennement S.D.E.G.M.) a installé sur la commune une infrastructure de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Il y a une borne de charge normale et une rapide. Ces bornes de rechargement sont situées sur le parking du plan d'eau devant l'Impasse de la Tannerie.

**PLUS DE
RENSEIGNEMENTS**



**Vous pouvez vous
connecter sur**

<https://www.territoire-energie53.fr>

rubrique
transition énergétique.
Si vous avez
des véhicules électriques,
profitez-en.





LOTISSEMENT DES ROSEAUX 1^{RE} TRANCHE

Au lotissement des Roseaux, une maison est actuellement terminée, une autre est en cours de construction et une parcelle devrait être vendue d'ici la fin de l'année car le permis de construire a été accordé.

Les parcelles restantes sont comprises entre 510 et 765 m². Le choix du constructeur est libre.

Le prix est de
49 € TTC
le m².

**UNE
QUESTION**

Si vous êtes intéressés pour l'achat d'un terrain, vous pouvez prendre contact auprès de la Mairie.

PYLÔNE ZONE ARTISANALE

Le 12 juillet 2018 a eu lieu l'inauguration du site multi-opérateurs d'accès à l'Internet mobile sur la commune de Bazougers. Étaient présents, le Directeur de la Fédération Française des Télécoms, le Préfet de la Mayenne, le Vice-Président du Conseil Régional des Pays de la Loire, le Président du Conseil Départemental

de la Mayenne, le Président de Territoire d'Énergie Mayenne, le Président de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez et les élus de Bazougers.

Cette antenne, située dans la Z.A. du Clos Macé permet de généraliser la 4G sur le réseau et d'améliorer la couverture mobile à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments.

LE
SAVIEZ
VOUS
?



INVESTISSEMENT 2018

→ **Remise en état d'une barrière à l'accueil de loisirs.**

Un nouvel appareil-photo a été acheté. Des banquettes de lecture, un coin garage, un coin cuisine, un coin poupées et une bibliothèque ont été installés.

→ **Pour l'école publique, achat d'enceintes haut-parleurs et de radios-CD MP3.**

Les vitres du préau ont été remplacées.

→ **Les chaînes au monument aux morts ont été remises en état.**

ACHAT D'UN MICROTRACTEUR

Les élus ont décidé d'acheter un nouveau microtracteur afin de faciliter le travail des agents techniques. Ce tracteur de 42 CV sera équipé d'un broyeur pour les accotements et d'un chargeur.

Un appel d'offre a été lancé. L'entreprise retenue est Air Nature de Louvigné. Le coût de l'opération est de 36 085,13 € TTC.

Cet investissement sera financé sur 5 ans.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Cette année, l'opération
chantier « argent de poche »
s'est déroulée
du 16 au 20 juillet.

Trois jeunes de Bazougers, âgés
de 16 ans ont réalisé différents travaux.
Ils ont installé des panneaux signalétiques pour
les chemins de randonnées. Ils ont également
broyé des végétaux. Les adolescents étaient enca-
drés par Jérôme Sauvage, responsable du service
technique.



RÉFECTION DU TERRAIN DE TENNIS

Courant septembre, nous avons fait intervenir une entre-
prise spécialisée pour la réfection du terrain de tennis (*il
a été refait à neuf*). L'entreprise Traces et Sols a procédé
au nettoyage de toute la surface, elle a mis en œuvre une
résine spéciale verte et rouge et tracé les lignes de jeu.

L'investissement s'élève à 4 774,56 € TTC.

**Seuls les joueurs de tennis
sont autorisés à pénétrer sur la surface de jeu.**



**L'accès est strictement
interdit aux scooters,
vélos, trottinettes,
rollers, skate...,
afin de ne pas détériorer
la nouvelle résine.**



DÉPART EN RETRAITE DE M^{me} GEORGET EVELYNE

Après 32 années de services,
notre cuisinière
au restaurant scolaire,
Evelyne Georget
a pris sa retraite.

Recrutée en 1986, elle a débuté sa
carrière au réfectoire, situé dans
l'ancienne Poste. En 2009, de nou-
veaux locaux ont été aménagés pour
accueillir tous les services péris-
colaires autour des deux écoles.
Avec sa collègue, Evelynne a confec-
tionné plus de 110 repas quotidiens
et le mercredi, des repas pour les
ainés de la commune. M^{me} Georget
a transmis son tablier à M^{me} Gasnier,
sa collègue depuis quelques années,
afin qu'elle fasse perdurer la qualité
des repas servis aux enfants. La
municipalité lui souhaite une très
bonne retraite.



LOGEMENT MAYENNE HABITAT

Une convention a été signée
avec Mayenne Habitat
pour la construction
de 6 logements individuels locatifs.

Les logements seront implantés
derrière l'école privée. Le permis
de construire ayant été accordé,
les travaux seront réalisés courant 2019.



TAUX D'IMPOSITION 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez est compétente
pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Sur les avis d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières bâties et non bâties, le taux
du syndicat de Bassin de l'Ouette a été supprimé. Ce taux a été réintégré dans les taux commu-
naux. La commune reverse ensuite ce produit à la C.C.P.M.G. par le biais de l'attribution de com-
pensation.

SUBVENTIONS 2018

**Groupeement
de défense
des cultures**
(Subvention
fonctionnement)
300 €

**O.C.C.E.
école publique**
arbre de Noël, transport,
sorties pédagogiques
et classes déplacées
60 €/enfant*
soit 5340 €
pour 89 élèves

**A.P.E.L.
école privée**
arbre de Noël,
transport,
sorties pédagogiques
et classes déplacées
60 €/enfant*
soit 2580 €
pour 43 élèves

**Football
club**
1 500 €

S.P.A. Laval
(Cotisation
convention)
345,90 €

**Tennis
de table**
400 €

**Association
de pêche**
300 €

**Futsal
Bazougers**
650 €

CAUE
(Cotisation)
68,60 €

**Groupeement
de défense
des cultures**
(Cotisation
FDGON annuelle)
270,41 €

* Montant plafond, par enfant
inscrit à la rentrée scolaire
et habitant Bazougers,
sur présentation
des justificatifs
de dépenses



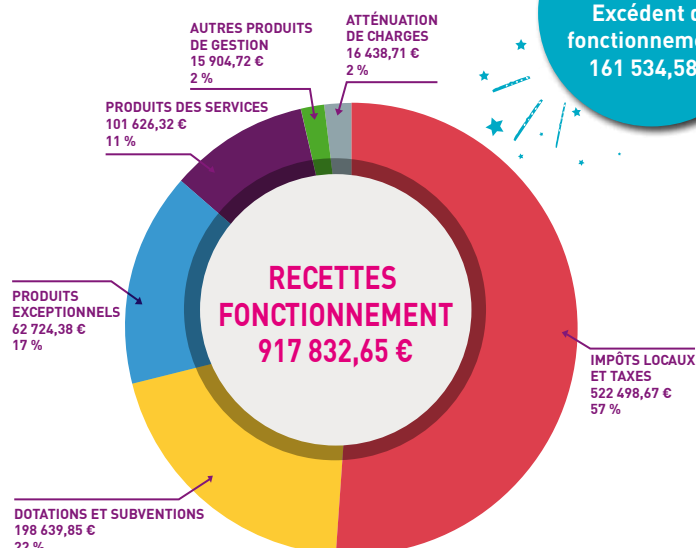
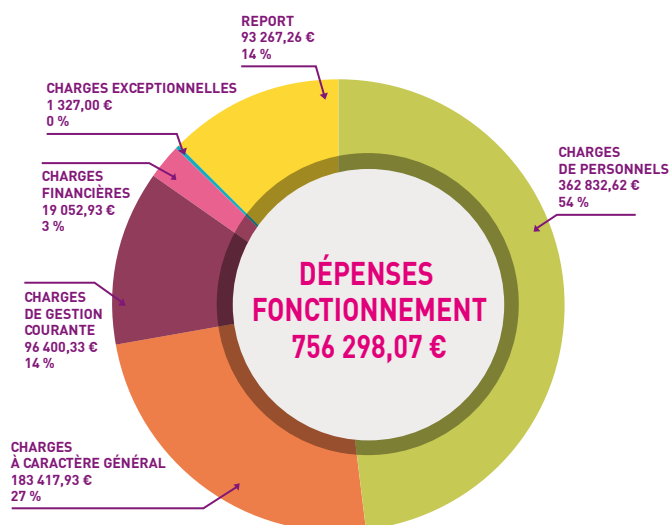
Une somme de **11 754,91 €**
a été consacrée cette année
pour les associations.



FUNCTIONNEMENT 2017



Excédent de fonctionnement : 161 534,58 €



INVESTISSEMENT 2017

Ecole 41 959,78 €
Remplacement du chauffage géothermique
Achat d'un vidéoprojecteur, de vélos pour les enfants et de petit matériel

Voirie 6 268,66 €
Réfection des trottoirs rue de Saint Georges

Salle des fêtes 10 359,99 €
Désenfumage annuel obligatoire
Achat de tables et chaises

Logement et Restaurant Le Menhir 10 108,01 €
Changement des radiateurs
Réfection de la couverture

Service technique 1 353,80 €
Acquisition d'une débroussailluse, d'un désherbeur thermique et d'un souffleur

Acquisitions, travaux
248 148,97 €

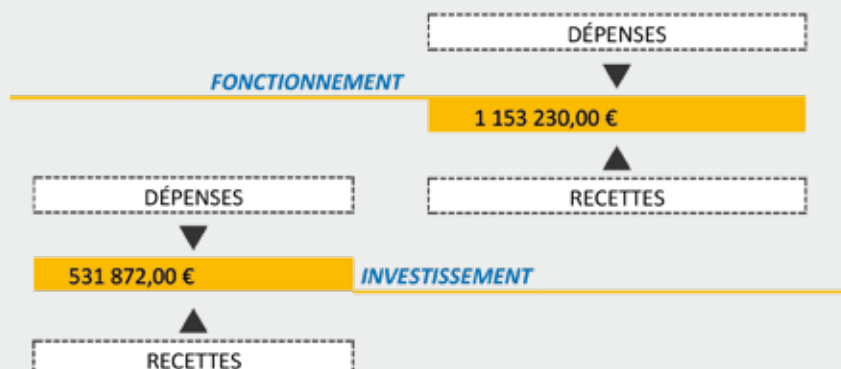
Loisirs 55 069,08 €
Aménagement d'un terrain multisports au plan d'eau

Emprunts 120 536,16 €
Remboursement des capitaux des prêts

Matériels 2 246,90 €
Au plan d'eau : achat de bancs, d'un râtelier pour les vélos et de dalles amortissantes pour le tourniquet
Mairie : achat de mobilier
Bibliothèque : achat d'un aspirateur

Accueil de loisirs 246,59 €
Achat de petit matériel

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018





VIE SOCIALE

ÉCOLE PUBLIQUE

> **Départ de M^{me} Dion** : M^{me} Dion a quitté notre école et nous avons fêté son départ pour un autre village lors de la fête de l'école au mois de juillet. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour ces 13 années qu'elle aura consacrées aux petits de l'école et partagées avec nous.

> **Régate** : Les C.M.1-C.M.2 sont allés à la base nautique de St-Denis. Ils ont participé à une régata de voile contre d'autres écoles de la communauté de communes et l'après midi, ils les ont affrontés à la sarbacane, l'orientation et le cubics. Ils sont rentrés à l'école très fiers d'avoir remporté la coupe. Nous la remettons en jeu à la fin de l'année scolaire.

> **Projet musique** : Les élèves de C.E.1-C.E.2 ont participé à un projet musical autour des vieilles chansons françaises avec d'autres écoles du secteur et un groupe de musique « Mémé les watts ». Ils les ont interprétées avec beaucoup de plaisirs lors du concert à la salle de Villiers-Charlemagne.

> **Apprendre à porter secours** : L'infirmière scolaire était venue en début d'année pour échanger avec nous autour des dangers domestiques. Nous avons poursuivi ce travail en classe tout au long de l'année et avons terminé ce projet par une visite de la caserne des pompiers de Meslay-du-Maine.

> **Journée coopérative** : Nous souhaitons que nos élèves se sentent bien à l'école pour pouvoir s'épanouir et apprendre dans de bonnes conditions. Pour favoriser les interactions entre chaque classe, nous mettons en place des journées coopératives pour que les enfants apprennent à mieux se connaître, qu'ils puissent s'entraider et être bienveillants entre eux. Cette première journée ludique et coopérative a remporté un franc succès auprès des enfants. Au programme, ils ont chanté, joué à des jeux coopératifs, fait du land art avec des éléments d'automne et cuisiné. En fin de journée, ils ont partagé un bon goûter. Un grand merci à tous (enfants et parents) pour cette très belle journée.



> **Récupération des papiers pour tous** : Nous avons passé une convention avec l'organisme de collecte de papiers PAPREC qui nous permettra de récolter vos papiers imprimés, papiers blancs, journaux, revues, magazines, livres et enveloppes dans des bacs à l'intérieur de l'école, cette action sera menée jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ce recyclage se transformera en Euros pour financer des projets pour les enfants,

notamment une classe cirque l'année prochaine. Cette initiative est ouverte à tous les Bazouguérais même sans enfant scolarisé à l'école publique. Des caisses sont à votre disposition dans le hall de la Mairie ainsi qu'à la boulangerie.

Pour nous contacter :
M^{me} MÉTAYER Pascaline, Directrice,
Tél. 02.43.02.32.96

ACCEPTER

JOURNAUX
REVUES
MAGAZINES
PAPIERS
IMPRIMES
PAPIERS BLANCS
LIVRES
CAHIERS
ANNUAIRE
CATALOGUES



INTERDIT

CARTONS
PAPIER KRAFT
PLASTIQUES
PAPIERS
COULEURS
CHEMISES
SACS
POUBELLES
BOIS/DECHETS
VERTS
FERRAILLE



ÉCOLE SACRÉ-CŒUR / SAINT-PAUL



La rentrée dans la classe des petits

Nous avons à cœur de développer le lien entre nos sites à travers un projet pédagogique commun, des rencontres, des temps forts et des moments festifs avec les familles.



Visite du château du Coudray - classe de C.P.-C.E.1

Nos projets sont soutenus par nos 2 associations de parents d'élèves, l'A.P.E.L. (*lien avec les familles*) et l'O.G.E.C. (*gestion financière et immobilière*) qui permettent, avec l'aide des municipalités, à l'école de fonctionner. Ces deux associations organisent également plusieurs manifestations dans l'année afin de participer financièrement aux sorties pédagogiques.

Notre école est un R.P.I.
(*Regroupement Pédagogique Intercommunal*)
qui se compose de 4 classes
réparties sur 2 sites,
à Bazougers et à La Bazouge-de-Chémeré.
Cette année, nous accueillons 91 élèves
de la petite section au CM2.



*Nettoyons la Nature
avec la classe des C.M.*

Une scolarisation progressive et adaptée est proposée aux plus petits en collaboration avec vous parents.

Cette année, notre projet
« **Grandi'rat en ville et dans les champs** »
va permettre aux enfants d'explorer
différents milieux de vie, le monde rural
et le monde urbain, pour comprendre
les enjeux de la protection
de l'environnement
et l'importance de devenir éco-citoyen.

POUR NOUS CONTACTER

→ **À Bazougers :** École Saint-Paul
Une classe de maternelle (P.S.-M.S.)
ainsi qu'une classe de C.M.1-C.M.2
Chef d'établissement :
Stéphanie GILLE
Tél. 02.43.02.32.85

→ **À La Bazouge-de-Chémeré :**
École Sacré-Cœur
Une classe de G.S.-C.P.
et une classe de C.E.1-C.E.2
Chef d'établissement :
Emmanuelle KOVACIC
Tél. 02.43.90.56.01

Portes ouvertes :
Samedi 23 mars 2019
(matinée)



Rencontre intersite entre les sites de La Bazouge et de Bazougers



ACTIVITÉS

→ **En février** : Sur le thème du cinéma, les enfants ont enquêté avec Sherlock Holmes pour retrouver Tigrou qui avait été kidnappé. Pour ce faire, ils ont construit un kit d'enquêteur, fabriqué un clap, des caméras et réalisé un court métrage.



Démonstration djembel

→ **En avril** : Les enfants ont invité Astérix et Obélix sans oublier Idéfix bien-sûr à venir leur donner un coup de main pour la fabrication de leur village gaulois. Ils se sont également préparés à un tête à tête romains contre gaulois et aux 12 travaux d'Astérix après avoir concocté la fameuse potion magique.

→ **Cet été** : Le sport a été au rendez-vous avec la découverte des jeux d'autrefois, d'aujourd'hui et les jeux olympiques tels que le concours de javelot, jeu de paume, foot gaélique, passe trappe, jeux gréco-romains, hand, hockey sur gazon, escrime, volley... Les enfants ont également fabriqué des jeux en bois et organisé une journée rencontre avec les résidents de la maison de retraite de Soulgé-sur-Ouette. Sans oublier les sorties à Papéa au Mans, l'accrobranche-poney à Forcé, le mini-golf à Saint-Denis-du-Maine.

→ **À la Toussaint** : Titi et Grosminet ont fait découvrir l'Italie aux enfants avec la réalisation de la Tour de Pise, de loups de Venise, ils ont relooké la Joconde et se sont transformés en cuisinier pour réaliser des tiramisus et des pizzas pour leur repas et leur goûter.

→ **Tous les mercredis** : Plusieurs choix d'activités sont proposés aux enfants. Ils ont également réalisé différentes décorations pour la bibliothèque. D'autres décorations sont réalisées par les enfants pour Pâques, Noël...

L'accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire ainsi qu'aux vacances scolaires comme indiqué ci-après :

- **Vacances d'hiver** : du 11 au 15 février 2019
- **Vacances de printemps** : du 8 au 12 avril 2019
- **Vacances d'été** : du 8 au 26 juillet 2019 et du 26 au 30 août 2019
(sous réserve du changement du calendrier de l'éducation nationale).

Les enfants se joignent à l'équipe d'animation pour remercier chaleureusement les bénévoles de l'association du tennis de table, de la bibliothèque pour leur avoir consacré du temps et leur faire partager leur passion.

UN GRAND
MERCI
À EUX



Journée avec les personnes âgées de la maison de retraite de Soulgé



LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Le centre de loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans domiciliés à Bazougers. Le nombre de places est limité.

Les activités de l'accueil de loisirs ont lieu de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Il y a un accueil le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Le midi, les enfants se dirigent vers le restaurant scolaire pour le repas.

➤ Pour les mercredis

L'inscription se fait à l'année, par le biais de la fiche d'inscription. En cas d'absence, désinscrire votre enfant en prévenant le service deux semaines à l'avance, sinon le service sera facturé.

➤ Pour les vacances scolaires

L'inscription est prise en compte pour l'année mais toute modification en cours d'année pourra être possible à condition de prévenir immédiatement la Directrice du Centre de loisirs et au maximum 15 jours avant la semaine d'ouverture.

MOYENS DE PAIEMENT

Pendant les vacances, le règlement peut se faire par d'autres moyens que ceux utilisés habituellement (chèque, espèces, prélèvement) :

- ➔ par chèques-vacances ANCV
- ➔ par tickets CESU
- ➔ par tickets CAF
- ➔ par tickets MSA

Si vous optez pour ces nouveaux moyens de paiement, vous devrez en informer au préalable la Directrice de l'accueil de loisirs et vous devrez venir régler à la Mairie à la fin de la semaine d'utilisation du service ou au début de la semaine qui suit, **dernier délai.**



Fabrication de jeux

PETIT RAPPEL

Un nouveau règlement des services périscolaires et extrascolaires a été élaboré depuis la rentrée de septembre 2018, consultable sur le site internet de la Mairie.

TARIFS

(à compter du 3 septembre 2018)

en fonction
du quotient familial

< 1200 €	> ou égal à 1200 €
----------	--------------------

A.L.S.H. Mercredi et Vacances la ½ journée sans repas	
4,86 €	5,11 €

A.L.S.H. Mercredi et Vacances la journée sans repas	
8,66 €	9,09 €

GARDERIE

Tél. 02.43.02.35.78

L'inscription se fait par le biais de la fiche d'inscription disponible à la Mairie ou sur le site internet de la commune.

En cas d'absence, prévenir le service, la veille au plus tard, sinon celle-ci sera facturée.

Un répondeur téléphonique est en place, n'hésitez pas à laisser un message.

BON

À SAVOIR...

QF < 1200 €

QF > ou égal à 1200 €

Matin : 7h30 à 8h45 (avec petit déjeuner)

1,47 €

1,53 €

Soir : 16h30 à 17h30 (avec goûter)

0,70 €

0,73 €

Soir : 16h30 à 18h30 (avec goûter)

1,47 €

1,53 €

Dépassement d'horaire le soir (exceptionnel)

1,41 €

1,47 €

**Dépassement d'horaire le soir (répétitif)
et sur décision de l'élue**

responsable de la commission

2,74 €

2,86 €

Garderie le midi sans cantine

Si cantine, on ajouter le prix du repas

1,41 €

1,47 €



RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

Pour familiariser les enfants avec le restaurant municipal, il est souhaitable que les parents rencontrent avec leur enfant, les agents chargés du service.

RÈGLEMENT

Disponible sur le site internet de la Mairie

En cas d'absence au repas, prévenir le restaurant scolaire au 02.43.02.35.53 avant 9h, sinon le repas sera facturé.



Un répondeur téléphonique est en place.
N'hésitez pas à y laisser votre message.

Des repas de qualité sont préparés sur place avec des produits frais (viande, légumes, produits laitiers, fruits, pain...).

- Le repas enfant de Bazougers ou d'une commune conventionnée : 3,54 €
- Le repas enfant d'une commune non conventionnée : 4,04 €
- Le repas instituteur est de 5,49 €
- Le repas enfant non commandé : 4,54 €

Le non-paiement des factures entraînera la suspension du service.

INSCRIPTIONS

Pour pouvoir manger au restaurant scolaire municipal, une fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la Mairie

www.bazougers.mairie53.fr

dans la rubrique
vie scolaire et périscolaire
et dans
restaurant scolaire municipal.

Cette fiche est distribuée en fin d'année scolaire et doit être retournée à la Mairie dûment complétée et signée. Pour toute nouvelle inscription en cours d'année, la même démarche doit être effectuée.

Les serviettes
sont fournies
pour tous
les enfants.

ASSISTANTS MATERNELS

BRECIN Natacha 02.72.89.18.86

BRECIN Wilfrid 02.72.89.18.86

LANDAIS Christelle 02.43.98.14.08

LE GROS Aurélie 02.43.66.90.20

PANNETIER Catherine 02.43.69.39.07

POISSON Sonia 02.43.69.44.28



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Malice et Compagnie
02.43.58.61.93

BOISTEAU Marina
CRIBIER Angélique
ROSSO Hélène.

La liste des assistant(e)s maternel(le)s à jour
peut être demandée auprès du RAM (Relais Assistantes Maternelles)
au 02.43.64.33.35 ou par mail à ram@paysmeslaygrez.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

**Pour les enfants scolarisés
aux collèges de Meslay-du-Maine et de Laval :**

Un transport est organisé avec un circuit réétudié tous les ans. Les inscriptions se font désormais par internet sur le site du Conseil Régional ou à la Mairie pour les personnes n'ayant pas internet.

Les cartes sont envoyées directement aux familles sauf en cas de non-paiement. Un suivi de la date d'envoi des cartes est possible par le biais du site internet ou par mail transports53@paysdelaloire.fr.

En cas de perte de la carte, le coût d'un duplicata est de 5 €.



www.paysdelaloire.fr

**Site du Conseil Régional
rubrique
transport scolaire**

REPAS DES AINÉS

**Dimanche 7 octobre, 58 aînés
dont les doyens M^{me} GOUGET Simone
et M. COURTEILLE Henri
se sont retrouvés
autour d'un bon repas préparé
par M. et M^{me} LERAY,
restaurateurs au Menhir.**



**Le dessert et les chocolats
étaient confectionnés
par M. et M^{me} BRUNET « Aux délices de Bazougers »
tandis que la décoration des tables
sur le thème de l'Automne,
a été réalisée par les enfants de l'Accueil de loisirs.**

**Ce repas annuel offert
par la municipalité et servi
par les conseillers municipaux
s'est terminé autour de jeux
de cartes et jeux
de société.**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> L'ADRESSE

Rue de Soulgé
(Bâtiment à droite de la Mairie)
Tél : 02.43.69.21.38

> LES HORAIRES

- Le mercredi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

> LA FRÉQUENTATION

En plus des permanences, nous accueillons les écoles, le centre de loisirs, les assistantes maternelles et le RAM.

> L'ÉQUIPE

12 bénévoles vous accueillent et vous conseillent dans la bonne humeur. Un grand merci à Sylvie Jardin et Marianne Yvard pour leur investissement !

BON

À SAVOIR...

Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour compléter notre équipe. N'hésitez pas à venir nous voir si cela vous intéresse.

> LES PRÊTS

Les lecteurs ont la possibilité d'emprunter gratuitement 10 livres et 6 CD pour une durée de trois semaines mais ils peuvent aussi consulter le fonds documentaire (plus de 50000 ouvrages ; 4600 CD ; 1200 périodiques) via le site Internet du réseau :

www.lecture-paysmeslaygrez.fr

En attendant votre visite, toute l'équipe des bénévoles vous souhaite une très belle année 2019 !

**Pour tout renseignement :
C. JOUVIN (02.43.02.36.74)**

> LES TEMPS FORTS EN 2018

→ Décoration de la bibliothèque

Tout au long de l'année, les animatrices et les enfants du centre de loisirs ont décoré notre bibliothèque sur le thème des saisons.

Pour les remercier nous avons organisé 2 rallyes lecture :

Le premier pour fêter le printemps
Le second avait pour thème les Jeux Olympiques avec remise de médaille.

→ Spectacle du réseau de lecture à la salle des fêtes

Le 30 novembre, dans le cadre des animations d'automne nous avons accueilli la compagnie « Les tombés de la lune » pour un spectacle d'après « Les histoires pressées » et les poèmes de Bernard Friot.



**EN
PROJET
POUR**

2019

→ Après-midi jeux vidéos

→ Café littéraire.

→ Et participation au Prix Bull'Gomme entre mai et novembre.





VIE ASSOCIATIVE

LA PÊCHE

Encore une année dynamique pour notre association.

L'ouverture de la pêche a rencontré le succès habituel. Le nombre de pêcheurs venant au plan d'eau tout au long de l'année ne cesse d'augmenter. La grande qualité de l'eau et du poisson qu'on y trouve en est la principale raison. Les promeneurs ne sont pas en reste et apprécient le cadre et l'aménagement paysager propice à la balade dominicale.



Bonne fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Le président, P. SAUCET

FUTSAL

L'équipe A est en 1^{re} Division (départementale) et l'équipe B évolue en 2^e Division (départementale).

Je remercie tous les acteurs du futsal Bazougers ainsi que notre nouveau sponsor l'entreprise Eurl Gilot à Entrammes.



Le FUTSAL BAZOUGERS compte une vingtaine de licenciés. Les matchs à domicile se jouent actuellement à la salle de Ballée le lundi à partir de 20h pour l'équipe B et 21h pour l'équipe A.

Le futsal vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année.

Pour tous renseignements, veuillez contacter

Le Président, Philippe DUPRÉ

Vous-pouvez retrouver toutes les dates des matchs sur le site :

www.futsalbazougers.footeo.com



<https://www.facebook.com/futsalbazougers>

ENEZ

NOUS SUPPORTER

&

DÉCOUVRIR

CE SPORT



ESPACE JEUNES

Si vous avez entre 12 et 18 ans
et que vous souhaitez
vous retrouver pour une animation
à la salle des associations
autour d'un babyfoot, d'un billard
ou de toute autre activité,...

Veuillez prendre contact avec Emilie LÉVEILLÉ,
Adjointe vie locale
au 06.23.28.12.04
qui vous informera
sur le
fonctionnement.



LES RANDONNEURS

Le groupe de marcheurs qui existe depuis de nombreuses années n'a aucun statut juridique, ni responsable désigné. Le calendrier des randos a été établi et choisi par des personnes volontaires du groupe à l'occasion du planning.

Les randonnées sont ouvertes à toutes les personnes (jeunes et moins jeunes) aptes à la marche.

Tous participants et participantes aux randos devront être assurés en « Responsabilité Civile » pour des dommages matériels et corporels qu'ils pourraient causer à autrui. Chaque participant est responsable de ses propres faits et gestes sans qu'aucune des autres personnes du groupe n'en soit tenue responsable.

RENDEZ-VOUS

> 15 janvier

Circuit à ST-BERTHEVIN
(8 kms)

> 29 janvier

Circuit à EVRON (10 kms)

> 12 février

Circuit
à VILLIERS-CHARLEMAGNE
(10 kms 500)

> 26 février

Circuit à BALLÉE (10 kms)

> 12 mars

Circuit
à ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX
(10 kms)

> 26 mars (planning)

Circuit à BAZOUGERS (10 kms)

> 9 avril

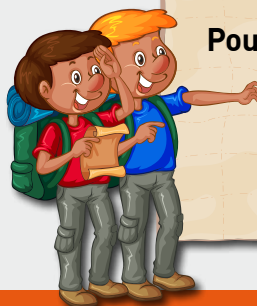
Circuit à SAULGES
(11 kms)

Pour se rendre sur les lieux de randonnées,
le covoiturage est possible avec participation aux frais.

PETITE NOUVEAUTÉ

En 2019,
les départs
ont lieu le mardi
à 13h30

Pour tous renseignements,
vous pouvez
contacter
M. Toquet Georges
au 02.43.02.30.95



Voyage du 1^{er} Août 2018 à La Michaudière.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'A.F.N. ET AUTRES CONFLITS DE BAZOUGERS

Voici mes vœux traditionnels tant en mon nom personnel qu'au nom de tous nos camarades. Nos pensées s'adressent plus particulièrement à toutes celles et ceux qui sont malades, hospitalisés, isolés.

Pour le centenaire de la fin de la guerre 1914-1918, nous avons rendu hommage à ces centaines de milliers d'hommes qui ont souffert de part et d'autres pour des causes aujourd'hui difficilement compréhensibles par nos sociétés. Ces événements ont marqué toutes les familles de France et d'Europe, du plus petit village à la grande métropole ; tout le monde fut touché comme en témoignent les monuments aux morts érigés dans tous les villages de France.

Cette année, la commémoration fut célébrée à Bazougers, au monument aux morts, avec le concours des élèves de CM1 et CM2 de l'école publique et l'école privée Sacré-Cœur/S^t Paul de Bazougers. Madame le Maire, Yveline Rapin, a lu le message du Président de la République. Une gerbe a été déposée par un enfant de chaque école en hommage des 63 noms de soldats morts pour la France des différents conflits dont 55 pour 1914-1918. Un gerbera a été déposé par chaque enfant avant de chanter la Marseillaise. Pour les jeunes générations, la mémoire est un élément constitutif du monde combattant et est une part de leur vie de citoyens.



Congrès départemental de l'U.D.
à Villaine-La-Juhel le 16 septembre 2018.



La mémoire et le civisme font partis des fondations sur lesquelles un pays de génération en génération continue à se construire car les peuples sans mémoire sont des peuples sans avenir.

DATES

À RETENIR



Cérémonie du 11 novembre 2018.

- **Jeudi 17 janvier** : assemblée générale suivie d'une galette à la salle des associations
- **Vendredi 5 avril** : assemblée annuelle de la France Mutualiste
- **Dimanche 15 septembre à Craon** : congrès de l'Union Départementale des Anciens Combattants
- **Dimanche 10 novembre à La Bazouge-de-Chemeré** : commémoration des différents conflits
- **Samedi 23 novembre** : banquet de l'amicale à la salle des associations

C'est toujours avec plaisir que l'amicale accueille les Bazougiéris des différents conflits.

Bonne année à tous.

Marcel Forgin



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



Pour cette nouvelle année scolaire 2018-2019,
le bureau est reconduit à l'unanimité. Il se compose de :
Mathilde HUAUME, présidente Emilie LÉVEILLÉ, vice-présidente
Jennifer DOUILLET, trésorière Benoit BECHET, vice-trésorier
Soizic MANCEAU, co-secrétaire Priscille PAPIN, co-secrétaire
ainsi que huit autres membres.

L'A.P.E. œuvre à récolter des fonds pour apporter de l'aide au financement de la vie scolaire (transport lors des sorties, voyages scolaires, achat de livres et de revues, matériels de classe, spectacle de Noël...).

RETROUVEZ-NOUS...

Cette année 2018-2019 sera de nouveau marquée par des manifestations telles que :

- la soirée dansante : le samedi 16 mars
- la fête de l'école : le dimanche 30 juin
- le concours de pêche : le dimanche 28 avril

L'A.P.E. propose également des ventes variées, comme les ventes de gâteaux Bijou, sapins de Noël et saucissons.



Pêche à la truite en avril

N'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressés en nous écrivant à l'adresse mail suivante :

bazougersape@gmail.com

ou à nous rejoindre sur notre page



facebook :

APE école publique de Bazougers.



Fête de l'École en juillet



L'A.P.E. vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une belle année 2019.

Fête de Noël

TENNIS DE TABLE BAZOUGERS / LA BAZOUGE DE CHÉMERÉ

Personne à contacter : RICHARD Laurent : 02.43.98.75.23

Le club compte une équipe en championnat et l'augmentation du nombre de licenciés a permis un changement de niveau. Les matchs se déroulent le vendredi soir à partir de 20h30 dans la salle de Tennis de Table.



En 2018, le club a eu le plaisir d'accueillir les enfants du centre de loisirs de Bazougers pour deux demi-journées de découverte lors des vacances de printemps et celle d'été.

Pour les adultes et les jeunes de 12 ans, l'entraînement a lieu le mercredi soir à partir de 18h.



Le Club de Tennis de Table et l'ensemble de ses licenciés, vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous.

DJEMBEL

Pour cette nouvelle saison, une activité est arrivée sur Bazougers pour les enfants de 9 à 12 ans : le Djembel ados.

Cette nouvelle discipline consiste à danser sur les dernières sonorités du moment.

Pendant l'année, les enfants pourront créer leurs propres chorégraphies et les reproduire lors du spectacle qui aura lieu en Février.

Pour tous renseignements, veuillez contacter M^{me} Cécile Mahouin au 06.16.73.31.38.



Les cours ont lieu le mercredi après-midi de 15h à 15h45 à la salle des fêtes de Bazougers.



FOOTBALL

Cette année 2018 est marquée par la victoire de l'équipe de France lors de la coupe du monde qui nous a offert la deuxième étoile.

**RENDEZ-VOUS
L'ANNÉE
PROCHAINE**

Le Club de Bazougers a diffusé le premier match sur grand écran le 16 juin dernier à l'occasion du **tournoi de foot de nos jeunes** qui a rencontré un franc succès de par le nombre d'équipes engagées.
La prochaine édition du tournoi des jeunes aura lieu le 15 juin 2019.



Le 8 septembre dernier le F.C. Bazougers a organisé une porte ouverte, ce qui a permis d'attirer de nouvelles recrues grâce au dynamisme de nos jeunes dirigeants Jauris et Yann encadrés par Gwenaël Elie responsable de l'école de Foot.

Le F.C.B. compte aujourd'hui une trentaine de jeunes U7 à U18. L'avenir de nos jeunes est prometteur avec souvent de très bons résultats, n'hésitez pas à venir les encourager le samedi matin ou après-midi pour les plus grands. Du côté des séniors, on compte une bonne vingtaine de licenciés, nous sommes repartis avec une équipe qui évolue en 3^e division et nous allons également en soutien à l'équipe D de Soulgé-sur-Ouette. Cependant le club a besoin de joueurs supplémentaires pour pouvoir relancer une deuxième équipe. Avis donc à tous les adultes qui souhaiteraient nous rejoindre, ils seront également les bienvenus.

L'entraînement des jeunes a lieu le mercredi après-midi et pour les séniors le jeudi soir.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier Gilles Cadiot et Jérôme Mahier en qualité de président et trésorier sortants pour leur investissement au sein du club durant plusieurs années.

Pour toutes informations, retrouvez-nous sur :
 Facebook : F.C. Bazougers
ou nouveau site : fcbazougers53.footeo.com



Toute l'équipe du F.C. Bazougers vous souhaite une excellente année 2019 !

À NOTER

DANS VOS AGENDAS

Le bureau du F.C. Bazougers organisera **le samedi 15 juin 2019 sa fête de la musique au terrain de foot** : musique, cochon grillé sur place ou à emporter ainsi que le célèbre feu d'artifice offert par la commune.

CONTACT : Président : M. MENARD : 06.08.84.74.97
Secrétaire : M. LÉVEILLÉ : 06.16.08.20.84



AMICALE DES AINÉS

Le club de Bazougers compte en 2018, 108 adhérents.
De nombreuses activités y sont organisées chaque année
comme la belote, le tarot, la pétanque et bien d'autres.

PROGRAMME :

- Lundi : Pétanque (*ouvert à tous*) – Plan d'eau
- Jeudi : Club de 14h à 18h (*pour les membres*) – Salle des associations
- Vendredi soir 20h : tarot (*ouvert à tous*) – Salle des associations
+ activités territoriales, de secteur et départementales.

L'association est allée visiter l'entreprise **Séché Environnement**
afin de pouvoir en apprendre plus sur nos déchets quotidiens.

Le club a organisé son **repas annuel** où 70 personnes se sont retrouvées pour partager un repas confectionné par le restaurateur du Menhir, que nous remercions.



Cette année, un adhérent est décédé, il s'agit de M. Georges LEMONNIER, de Bazougers, adhérent au club depuis de nombreuses années, nous avons une pensée pour ses proches.

**Pour toutes les personnes souhaitant adhérer au club,
vous êtes les bienvenues.**

**Pour toutes demandes,
nous restons à votre disposition.**

Contact : Joël ELIE
Président

Tél. 02.43.02.31.75

Mail : j.elie@gmouv53.org



DATES

À RETENIR

> Jeudi 10 janvier

Assemblée générale
à la salle des associations
à partir de 14h

> Jeudi 7 février

Beignets à la salle des fêtes
à partir de 14h

> Vendredi 1^{er} mars

(après-midi à partir de 13h30)

+ samedi 2 mars

(après-midi à partir de 13h30
et soir à partir de 20h)

+ dimanche 3 mars

(après-midi à partir de 13h30) :
concours de belote
à la salle des fêtes

> Jeudi 21 mars

concours de belote individuel
pour la sélection du territoire 14h,
salle des associations

> Mardi 11 juin

Pétanque interclub terrain
de football de Bazougers à 13h

> Samedi 14 septembre

Repas annuel, salle des fêtes

> Jeudi 12 décembre

Bûche de Noël,
salle des associations à 14h

> à définir

Pique-nique communal
Activité dictée
Voyages

LE TERRITOIRE EN 2019 :

> Dimanche 7 juillet

Loto à Meslay-du-Maine
à partir de 12h30

> Mercredi 15 mai

Pique-nique à La Cropte

> Mercredi 22 mai

Pétanque Territoriale



GROUPEMENT COMMUNAL CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES



QUELQUES CHIFFRES



Cette année,
il a été tué

43 pigeons

114 ragondins

14 renards

3 taupes

Je rappelle que si vous apercevez des ragondins,
prévenez notre Président, M. ROMARIE Michel 06.83.95.44.40.

Tout le bureau du groupement souhaite à tous les BAZOUGEROIS
une très bonne et heureuse année 2019.

Le bureau

TENNIS

Toutes les personnes
qui veulent pratiquer ce sport
peuvent désormais le faire
gratuitement et en libre accès.



PÉTANQUE

“ Pour ceux qui le souhaitent
et dans une ambiance
conviviale,
vous pouvez venir rejoindre
les joueurs de pétanque
tous les vendredis après-midi,
au terrain de boules près
du plan d'eau communal. ”

COURS DE YOGA



COURS DE YOGA

Possibilité dans votre commune

INDIVIDUEL OU EN GROUPE

David PAVIET
professeur diplômé de l'école SIVANANDA

Contacts
06 07 33 16 53
davidpaviet@hotmail.fr





INFOS LOCALES

INFORMATIONS DIVERSES

SERVICES MAIRIE



> Photocopie	A4	A3
• N/B	0,15 €	0,30 €
• Coul.	0,20 €	0,35 €
• Plastification	1,50 €	3,00 €
> Reliure de dossier (spirale comprise)	2,50 €	
> Scan émis (la page)	0,15 €	0,30 €



LEVÉE DE LA BOÎTE AUX LETTRES

Située près du panneau
d'affichage de la Mairie,
du lundi au samedi :
11h

NOUVEAUX HABITANTS

Soyez les bienvenus !
Nous vous invitons à venir
vous faire connaître
auprès du secrétariat de la Mairie.



L'AGENCE POSTALE

Située à LA MAIRIE
02.43.02.31.86

Les lundi, mardi, jeudi
et vendredi : de 8h30 à 12h30
Le mercredi et le samedi :
de 9h à 12h

→ **Services postaux** : Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires), Vente de timbres-poste à usage courant, Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster, Dépôt d'objets y compris recommandés, Retrait de lettres et colis en instance, Dépôt de procurations courrier, Contrat de réexpédition de courrier.

→ **Services financiers** : Retrait et versement d'espèces sur compte courant, compte épargne.

→ **Autres services** : Vente de recharges téléphoniques mobile La Poste.

→ **Services connectés** : Mise à disposition d'une tablette tactile pour pouvoir accéder à divers services publics comme : La Mairie, la CAF, la CPAM, les services publics, Pôle Emploi,... mais aussi la Banque Postale (ex : consultation des comptes, demander un rendez-vous avec un conseiller...) la Poste Mobile, le suivi colis et courriers, la boutique du timbre.



P.A.C.S

Depuis le 1^{er} novembre 2017,
l'enregistrement
des P.A.C.S.
est transféré à l'officier
de l'état civil de la Mairie
de la commune où résident
les demandeurs.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES QUI LOUENT DES LOGEMENTS

Si un changement
de locataire a eu lieu
nous vous
demandons
de bien vouloir
en informer
la Mairie.



TARIFS SALLES DE BAZOUGERS

SALLE 1

Commune	Hors Commune
131,00 €	215,00 €
85,00 €	85,00 €
54,00 €	95,00 €
54,00 €	95,00 €
310,00 €	413,00 €
413,00 €	515,00 €
65,00 €	

SALLE 2*

Commune	Hors Commune
95,00 €	162,00 €
54,00 €	95,00 €
54,00 €	95,00 €
95,00 €	162,00 €
95,00 €	162,00 €
65,00 €	

SALLE DES ASSOS

Commune	Hors Commune
54,00 €	95,00 €
34,00 €	34,00 €
Gratuit	Gratuit

- > **Soirée** (de 9h à 6h le matin)
- > **Cuisine** (uniquement avec la salle 1)
- > **Réunion à but non lucratif** (la 1/2 journée de 4h)
- > **Vin d'honneur** (la 1/2 journée de 4h)
- > **Forfait week-end** (du ven. 18h au dim. 20h) cuisine comprise avec la salle 1
- > **S^t Sylvestre privée** (du 31 déc. 11h au 1^{er} jan. 11h) cuisine comprise avec la salle 1
- > **Forfait Sépulture** (la 1/2 journée) Salle + Tasses/verres
- > **Associations de Bazougers** (2 manifestations gratuites)

* La salle 2 ne peut être louée seule

Chèque caution : 350,00 €

Arrhes : 25 % du prix de la location de la salle

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous devez impérativement faire parvenir à la mairie avant le 31 décembre :

- un **formulaire dûment renseigné** (disponible en mairie ou service-public.fr)
- un **titre d'identité valide** (carte d'identité ou passeport ou permis...)
- un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** (facture d'électricité, de gaz,...)



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT



Depuis le 1^{er} mars 2017, toute demande de carte d'identité, à l'instar des demandes de passeports, doit être introduite auprès d'une mairie équipée d'un Dispositif de Recueil (D.R.).

Les mairies les plus proches sont les mairies de Meslay-du-Maine, de Bonchamp et de Laval.

La présence du demandeur de la carte d'identité est **OBLIGATOIRE**.

PETIT RAPPEL

DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CARTE D'IDENTITÉ

- > **Majeur** : 15 ans pour celles qui ont été établies après 2004
- > **Mineur** : 10 ans

IMMATRICULATION ET PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 6 novembre 2017, les démarches se font exclusivement par internet (suivre les étapes).

→ Immatriculation

immatriculation.ants.gouv.fr

→ Permis de conduire

permisdeconduire.ants.gouv.fr

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



RECENSEMENT MILITAIRE

Filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser.

Vous devez venir à la mairie dans le mois des 16 ans et les 3 mois qui suivent (il est important de le faire dans le trimestre indiqué sinon vous risquez d'être convoqué à la JDC avec du retard) : en principe, si vous venez dans les temps, vous serez convoqué un an après sur le site le plus proche de votre domicile (Laval ou Mayenne).

Pièces à présenter : Livret de famille et pièce d'identité



NOS SÉNATEURS



Guillaume CHEVROLIER
 06.62.31.84.18
 g.chevrolier@senat.fr



Élisabeth DOINEAU
 02.43.56.45.58
 e.doineau@senat.fr

NOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Julie DUCOIN (JEAN)
 06.26.24.36.53
 julie.ducoin@lamayenne.fr



Norbert BOUVET
 06.07.39.68.54
 norbert.bouvet@lamayenne.fr

NOTRE DÉPUTÉE



Géraldine BANNIER
 07.88.15.78.91
 geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr



PAROISSE ST PIERRE DU MAINE

02.43.98.40.84

17 Grande Rue 53170 Meslay-du-Maine
 Permanences :
 mardi au samedi de 9h30 à 12h

www.stpierredumaine.fr



ASSO. POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLES DU PAYS DE MESLAY/GREZ

Dates des collectes 2019 : Les lundi 14 janvier, 11 mars, 13 mai, 8 juillet, 9 septembre et mercredi 13 novembre. Les collectes se déroulent à la salle socio-culturelle de Meslay-du-Maine de 15h à 19h.

Pour tout renseignement :
 EFS LAVAL Tél. 02.43.66.90.00
 Pascal TAUNAI, Président Tél. 06.76.63.03.02

DON D'ORGANES ET DE TISSUS

En France, chacun d'entre nous est présumé être donneur d'organes et de tissus. C'est ce que l'on appelle le consentement présumé.

Cependant cela ne peut pas se faire sur une personne qui s'y est opposée de son vivant, en s'inscrivant sur le registre national des refus ou en informant ses proches afin qu'ils fassent valoir cette opposition auprès de l'équipe médicale au moment d'un décès. Porter sur soi une carte d'ambassadeur du don d'organes permet d'affirmer sa volonté.

Contact : FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX
 Tél. 02.43.90.68.10 Mail : franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org



GENDARMERIE

N'oubliez pas que des gendarmes sont disponibles pour vous apporter leur aide
24h sur 24, 7 jours sur 7,
et que le numéro d'urgence est le 17.

> La brigade d'ARGENTRÉ

tous les jours, durant les heures ouvrables,

> La brigade de MESLAY-DU-MAINE

le lundi matin et le vendredi après-midi,

> La brigade de VAIGES

est ouverte le mercredi après-midi.



En dehors des heures d'ouverture des brigades, il est possible de prendre rendez-vous avec chacun des gendarmes de la communauté de brigades d'ARGENTRÉ.



INFOS RETRAITE

La Carsat Pays de la Loire publie, tous les 2 mois, un mail à destination des retraités du régime général (80 % des retraités). En s'inscrivant les internautes restent au courant de l'actualité retraite et reçoivent des conseils de nos experts.

**Je suis retraité de la Carsat,
je reste informé !**

Pour vous inscrire :
carsat-pl.fr/Retraités/Publications



VIATRAJECTOIRE

**...est un service public gratuit,
confidentiel et sécurisé.**

Pensé pour simplifier votre admission en maison de retraite (EHPAD, EHPA, USLD, HT et AJ), il est accessible aux personnes que vous désignez ou qui agissent en votre nom.

Je souhaite rentrer en maison de retraite...

- Je peux consulter l'annuaire des établissements, faire des tris par critères
- Je peux compléter une demande en ligne

Les inscriptions VIATRAJECTOIRE sont obligatoires depuis le 3 septembre 2018.



1

Je me connecte sur www.viatrajectoire.fr
 Une fois connecté au site, je clique sur l'espace "particulier" où je peux consulter l'annuaire des établissements d'hébergement et créer mon dossier d'inscription.

2

Je remplis mon dossier
 Je commence par renseigner les civilités et un mot de passe de mon choix. Mon numéro de dossier m'est alors envoyé par email. Il est nécessaire pour continuer mes démarches. Je complète les informations administratives demandées.

3

J'informe mon médecin traitant de ma demande
 Je déclare mon médecin traitant en remplissant mon dossier. Ensuite, je l'informe de ma démarche afin qu'il complète à son tour le volet médical obligatoire.

4

Je sélectionne les établissements qui me conviennent et je suis mes demandes
 Je consulte l'annuaire des établissements et effectue des recherches par critères (budget, type d'établissement, proximité géographique...). Je choisis les maisons de retraite qui correspondent à mes besoins et envoie mes demandes. Je peux compléter ou modifier mon dossier à tout moment, sélectionner de nouveaux établissements et même annuler une demande.

5

Je me connecte régulièrement à mon espace personnel
 Les réponses des établissements s'affichent dans mon espace personnel. Il suffit que je me connecte pour les consulter. Je peux alors continuer les démarches avec les établissements qui ont répondu positivement à ma demande.



PORTAGE DES REPAS

Les repas sont préparés par le restaurant Le Menhir et portés à domicile tous les jours de la semaine y compris le week-end sur demande. Durant l'été, pendant la fermeture du restaurant de Bazougers, le portage est assuré.

Contact : M^{me} Jacqueline Langlois au 02.43.02.32.92, responsable du portage des repas sur les communes de Bazougers et Arquenay, dans le cadre de l'association Familles Rurales de Meslay-du-Maine.



ORGANISATION DU SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS



En dehors des horaires de consultation habituels contacter le 116117.

Le 15 étant réservé aux cas les plus graves et en cas d'urgence vitale.

ASSISTANTES SOCIALES

M^{mes} CHRETIEN ET CASTES

Toute personne qui souhaiterait les rencontrer doit prendre rendez-vous au préalable auprès du secrétariat de l'antenne solidarité de Grez-en-Bouère Conseil Départemental de la Mayenne au 02.43.70.66.60.



A.D.M.R. DE MESLAY-DU-MAINE

Ménage et repassage, Aide à la personne (*séniors, situation de handicap ou incapacité temporaire*), Garde d'enfants, Soutien familial, Garde de jour et de nuit, Téléassistance, Petits travaux de jardinage et bricolage, Livraison de repas,...



Du lundi au jeudi de 9h à 12h : 02.43.98.73.07

Une permanence sur site est assurée

21 rue de Laval à Meslay-du-Maine
le mardi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

Pour le service téléalarme : 02.43.64.24.11





FEUX EN AGGLOMÉRATION

LE
SAVIEZ
VOUS
?

Brûler **50 kg**
de déchets verts
=
Rouler **18 000 kms**
avec une voiture
essence récente !



OBJECTIF ZÉRO PHYTO

La commune a dû mettre en place le zéro phyto afin de se conformer à la loi de transition énergétique pour la croissance verte (interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, les voiries, ouverts au public).



Une commission d'élus en collaboration avec les agents techniques s'est constituée afin de trouver des solutions alternatives.

Cependant, nous comptons sur votre aide pour l'entretien de vos trottoirs, caniveaux ainsi qu'autour des tombes de vos proches.



BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral 2008-D-278 portant sur la réglementation des bruits de voisinage, ils sont autorisés seulement :

Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h
et de 14h à 19h30

Les mercredis et samedis :
de 9h à 12h
et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h

LE
SAVIEZ
VOUS
?

→ En cas de neige, verglas,...

Les riverains sont tenus de déneiger devant leurs propriétés et de jeter du sel afin d'éviter la formation de verglas.

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.

LES CONSEILS DE L'HIVER

→ Le monoxyde de carbone

...est un gaz toxique invisible, inodore, non irritant... et mortel.

Les intoxications concernent tout le monde...
Ayez les bons gestes de prévention.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, ventilation, inserts et poêles, vos conduits de fumés.
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion
- Aérez 10 min./jour.



COMPOSTER : RÉDUIRE DE 30% SA POUBELLE

Moins de déchets, c'est donc moins de collectes et moins de pollution. Le compost est également un excellent substituant aux engrais chimiques pour nourrir le sol et jardiner écologiquement.



CHIENS, CHATS,...

> **Animaux en divagation** : Nous rappelons aux propriétaires qu'ils encourrent une amende et qu'ils seraient responsables en cas d'accident. Dans le cas où l'animal serait amené à la mairie sans collier (*contenant des coordonnées du propriétaire*), le service technique l'emmènera à la SPA.

> **Déjections canines** : Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public. Car rien n'est plus désagréable que de slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes, ou de découvrir nos chaussures souillées par les déjections. L'infraction est passible d'une contravention de 35 euros.

> Chiens dangereux (1^{re} ou 2^e catégorie) :

Une simple déclaration ne suffit plus, vous devez désormais passer un permis de détention de chien dangereux.

LE FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique ne cesse de proliférer. Il présente un danger avéré pour l'homme, les attaques peuvent être virulentes et collectives. Il présente également un danger pour les abeilles (*nécessaires à la pollinisation*).

Renseignement à la mairie
02.43.02.31.86

Des conseils sur les moyens et procédures de destruction vous seront donnés, ainsi que des recommandations pour le choix des entreprises spécialisées.

LA FIBRE OPTIQUE

Elle va considérablement modifier la desserte internet (*mais ne concerne pas le réseau téléphonique*). Cette technologie est plus fiable et nettement plus performante, plus de 30 fois plus rapide que l'A.D.S.L..



L'élagage des arbres aux abords du passage du réseau est indispensable et obligatoire pour le bon fonctionnement du réseau.

Il est à la charge des propriétaires concernés.

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



LES CHARDONS

...doivent être coupés avant la floraison.



ESPACES PROPRETÉ : STOP AUX INCIVILITÉS !

Si la plupart des administrés ont un comportement exemplaire, les maires et employés communaux en charge de l'entretien des espaces propres constatent régulièrement des dépôts sauvages, du plus insignifiant au plus inconcevable.

Les espaces propreté implantés dans les communes constituent l'un des maillons de la collecte des déchets ménagers. On y retrouve les conteneurs permettant de collecter et trier la plupart des déchets courants : le verre, tous les emballages (*qu'ils soient plastiques ou métalliques*), les papiers, petits cartons et journaux, le textile et bien entendu les ordures ménagères. Les autres déchets trouvent naturellement leurs places en déchetteries.

Ce détour par la déchetterie ne semble pas convenir à quelques usagers qui préfèrent entasser cartons, appareils électroménagers et autres résidus de travaux, voire de déménagement entre les conteneurs.



PETIT RAPPEL

Pour rappel, ces actes d'incivilités et le manque de respect notoire exposent les contrevenants au règlement des frais de nettoyage, à hauteur de 70 €.

TRI SÉLECTIF

Si vous souhaitez échanger vos sacs, vous pouvez venir le faire à la Mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Mini-déchetterie

Z.A. du Clos Macé

Mercredi : de 14h à 17h - Samedi : de 9h à 12h

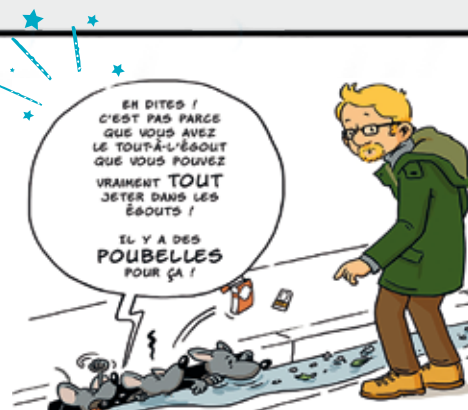
INFOS RÉSEAUX

La Mairie est propriétaire des réseaux eaux et électricité mais délègue sa gestion à des prestataires.



> Réseau eau

- Eau potable et l'assainissement collectif
VEOLIA au 09 69 32 35 29
- Eaux pluviales
Mairie de Bazougers
- Études de l'assainissement non collectif
SPANC à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez



> Réseau électricité

- Territoire d'Énergie Mayenne (anciennement le SDEGM).

Pour tout problème sur l'éclairage public, vous devez le signaler à la Mairie.



ÉTAT CIVIL

Liste arrêtée le 15 novembre 2018

Ils sont arrivés !

Gabin MORIN	Le 4 février 2018
Léa SERGENT	Le 25 février 2018 née sur la commune de Bazougers
Arya VANNIER	Le 1 ^{er} mars 2018
Ellie CHEVREUIL	Le 28 mars 2018
Mila CHEVREUIL	Le 28 mars 2018
Lina MOREAU	Le 29 mars 2018
Jade L' HOUR	Le 2 mai 2018
Victor GENOUEL	Le 1 ^{er} août 2018
Chloé BRAVIN	Le 4 octobre 2018

Les naissances indiquées ci-dessus, sont inscrites suite aux avis transmis par les Mairies du lieu de naissance.

> LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

...permet de choisir la filiation de son enfant avant sa naissance, lorsque les parents ne sont pas mariés, c'est-à-dire lui choisir un nom de famille pour le jour de sa naissance.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Un acte sera rédigé et une copie vous sera remise pour la présenter le jour de la naissance de l'enfant.



Ils se sont dit !



Le 9 juin 2018 :
Marina BALDAU et Sylvain BARBET

Le 21 juillet 2018 :
Ugo DUHAMEL et Valérie ROBINO

Le 25 août 2018 :
Sophie LOISON et Ludovic SERGENT

Le 28 septembre 2018 :
Carole JARNO et Johakim ROUEIL

Le 6 octobre 2018 :
**Carine ROMARIE
et Benoît QUESNE**



Ils nous ont quittés...



Le 6 décembre 2017
**Henriette MARCILLE
veuve SORIN**

Le 19 décembre 2017
Marcel LEMONNIER

Le 30 juin 2018
Joseph DELELEE

Le 26 juillet 2018
Georges LEMONNIER



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

1^{RE} CATÉGORIE

MAISON AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE

- 1- **M. et M^{me} UZU Roger**
4 rue des Cyprès
- 2- **M^{me} GOGUET Michèle**
34 rue Soulgé
- 3- **M. et M^{me} YVARD Daniel**
21 rue Soulgé
- 4- **M. M^{me} GRANGE Albert**
7 rue Forcé
- 5- **M. GUYON Didier
et M^{me} JOUVIN Christine**
15 lotissement du Prieuré
- 6- **M^{me} CHARLOT Fernande**
7 rue des Cyprès
- 7- **M. et M^{me} BIGNON Didier**
14 rue des Cèdres
- 8- **M. et M^{me} HERIVEAU Lionel**
6 rue d'Arquenay
- 9- **M. et M^{me} VELE Patrick**
14 lotissement de la Fontaine
- 10- **M^{me} LEPRINCE Chantal**
5 rue d'Arquenay
- 10- **M^{me} PEU Annick**
27 rue Soulgé



Remise des prix des maisons fleuries des promus de 2017.

2^E CATÉGORIE

BALCONS ET TERRASSES

- 1- **M. M^{me} MERIAS Jean-Yves**
10 rue des Cèdres
- 2- **M. et M^{me} PANNETIER Emmanuel**
9 rue des Cèdres
- 3- **M^{me} JOUVIN Odette**
10 rue d'Arquenay
- 4- **M^{me} LELIEVRE Jacqueline**
4 lotissement du Prieuré
- 5- **M. GESBERT Jean-Claude**
36 rue Soulgé

3^E CATÉGORIE

JARDIN MINÉRAL

- 1- **M. et M^{me} MILET André**
5 lotissement de la Fontaine
- 2- **M. et M^{me} REBUFFE Daniel**
8 lotissement de la Fontaine
- 3- **M. et M^{me} GALLIENNE Xavier**
1 rue des Saules
- 4- **M. et M^{me} HUGEDE Dominique**
17 lotissement du Prieuré
- 5- **M. CHEVALLIER Jean-Paul**
7 lotissement de la Fontaine

4^E CATÉGORIE

CAFÉS, HÔTELS, RESTAURANTS, COMMERCE

- 1- **Restaurant Le Menhir** Place de l'église
- 2- **Bar-Tabac** Rue de Soulgé

“
Félicitations
à toutes
les personnes
qui fleurissent
leur maison !
”

POMPIERS

Le S.D.I.S. de la Mayenne compte depuis la rentrée 2018, 5 sections de jeunes sapeurs-pompiers réparties sur tout le territoire sous l'égide de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Mayenne (U.D.S.P.53). Les jeunes sont encadrés et formés par des animateurs et aide-animateurs bénévoles, sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels issus du corps départemental, titulaires de qualifications réglementaires nécessaires à l'encadrement des jeunes. Les sections sont liées à un regroupement de plusieurs centres des secours.

→ **En route pour être sapeur-pompier...** : Les J.S.P. suivent une formation de quatre ans au cours de laquelle ils vont recevoir, deux samedis par mois, dans un centre de secours, une formation de secourisme, de lutte contre l'incendie, de sauvetage aux personnes en détresse, ainsi qu'une éducation sportive et une au civisme. Les jeunes participent aux manifestations sportives organisées par le S.D.I.S., comme le cross et le parcours sportif qualificatif aux épreuves régionales et nationales. Ils participent aussi aux cérémonies du corps départemental ou de leurs centres de secours, ainsi que les différentes cérémonies patriotiques. À l'issue de ces années de formation, les jeunes passeront le brevet de J.S.P. qui leur permettra de s'engager comme sapeur-pompier volontaire et de réduire à une semaine la formation initiale nécessaire pour partir en mission. Ils seront ainsi intégrés aux équipes qui viennent en aide à la population. L'U.D.S.P.53, garante du dispositif par agrément de l'autorité préfectorale, coordonne l'ensemble des sections en organisant deux à trois réunions par an dans un souci d'harmonisation des pratiques. Elle favorise également les échanges avec le service formation du S.D.I.S. et subventionne les besoins en équipement. Le S.D.I.S. de la Mayenne, par le biais d'une convention passée avec l'union départementale des sapeurs-pompiers, facilite grandement le fonctionnement des sections avec l'apport de subvention, la mise à disposition des locaux, des matériels et des engins.

→ **Création de la section Vaiges-Meslay-Ballée** : Les centres de secours de Vaiges, Meslay-du-Maine, et Ballée, ont décidé de s'engager dans cette aventure ensemble. Une équipe d'animateurs et d'aide-animateur s'est constituée, et a désigné la sergente-chef Marine HEMMER comme référente de la section. Trois sapeurs-pompiers ont déjà pu suivre la formation d'animateurs pour pouvoir l'aider à encadrer les activités. Pour la section, ils ont été nombreux à avoir postulé pour devenir jeune sapeur-pompier. Au total, 24 jeunes pouvant intégrer un des trois centres de secours du regroupement, âgés de 12 à 13 ans se sont présentés. Une sélection a dû s'opérer à partir d'un test écrit, d'épreuves physiques, et surtout par un entretien de motivation. Un jury a sélectionné 4 jeunes de Meslay-du-Maine, 2 jeunes de Vaiges, et 2 jeunes de Ballée.

→ **Une première promotion** : Le Week end du 1^{er} septembre pour la 1^{re} journée d'existence de la section, une délégation de 30 Jugendfeuerwehr (*Jeunes sapeurs-pompiers de 11 à 18 ans*), et leurs encadrants (*accompagnés pour certains par leurs familles*) s'est installée pour le week-end au camping de la Chesnaie, pour s'associer aux premières activités. Après une course d'orientation autour du plan d'eau de la Chesnaie, a eu lieu la remise du tee-shirt symbole de la section. Le groupe Franco-allemand a ensuite réalisé un parcours de Footgolf. Lors de cette dernière activité de la journée, ils ont été rejoints par une équipe composée du chef de centre de Meslay et de l'oberbürgermeister de Remseck Am Neckar. Le dimanche matin, les deux sections jumelles furent rejointes par la section J.S.P. DACODAC du sud-Mayenne pour que chaque pays puisse présenter au cours de manœuvres comment il travaillait. En fin de matinée devant les élus et le directeur du S.D.I.S. de la Mayenne, une manœuvre commune a été présentée. Un lien très fort uni les pompiers de Meslay-du-Maine et leurs homologues de Remseck Am Neckar, près de Stuttgart en Allemagne. Chacun essayant d'être présent lors des événements qui marquent l'une ou l'autre des casernes. La tradition a donc été respectée pour cette première journée d'existence, et le partenariat s'est étendu aux sections J.S.P. des deux villes.

LE
SAVIEZ
VOUS
?

La Mayenne était
jusqu'en 2016
le seul
département
français non pourvu
de Jeune Sapeur-
Pompier (J.S.P.).



ARTISANAT & COMMERCES



COMMERCES SERVICES

> BAR-RESTAURANT

«LE MENHIR»

LERAY Sébastien et Floriane
3 Place de l'église
02.43.66.95.45

> BOULANGERIE PÂTISSERIE AUX DELICES DE BAZOUGERS

BRUNET Christophe et Kelly
4 Place de l'église
02.43.02.33.50

> CAFÉ JOURNAUX TABAC

PLESSIS Maryvonne
5 rue de Soulgé
02.43.02.31.50

> FABRICATION DE FROMAGES HOLLANDAIS EARL ARC EN CIEL

DE KAM Willem et Marieke
02.43.02.30.21
Placé

> VENTE DIRECTE DE VIANDE LIMOUSINE LES PETITS PRÉS DE MARIE-JEANNE

GRANDIN Marie-Jeanne
« Les Petits Prés »
Chemin de Beausoleil
06.14.39.53.09

NOUVEAU

> COIFFURE MIXTE ESTHÉTICIENNE (sur demande) L'ATELIER DE FANNY

BIHOREAU Fanny
9 Place de l'église
02.43.02.35.64

> GARAGISTE-RÉPARATEUR BAZOUGERS AUTO

changement de
propriétaire

MOREAU Yohann
25 rue de Soulgé
02.43.02.31.54

> BOUILLEUR AMBULANT

SAUCET Didier
La Petite Ronce
02.43.02.33.76

> MARAÎCHAGE LÉGUMES, FRUITS ET FLEURS BIO AU PANIER BAZOUGÉROIS

DUHAMEL Valérie
Le Petit Etriché
07.86.51.75.32

> TAXI DOMINIQUE PORTIER

Transport de malades assis
(privés et professionnels)

PORTIER Dominique
Z.A. du Clos Macé
06.07.13.48.33

> DÉPANNAGE, VENTE ET INSTALLATION DE MATÉRIELS INFORMATIQUE BRUNO TOLAZZI INFORMATIQUE

TOLAZZI Bruno
La Bourgonnière du Fresne
06.60.490.878

> CAMPING À LA FERME EARL ARC EN CIEL

DE KAM Willem et Marieke
02.43.02.30.21
Placé

> CHAMBRES ET TABLE D'HÔTES DOMAINE DE LA HOUZARDIÈRE

MOENNER Marguerite
La Houzardière
02.43.02.37.16

> LOCATION DE SALLE DE RÉCEPTION, SÉMINAIRE, GÎTE MANOIR DU PRIEURÉ

HEBERT Bernard
Route de St-Georges-Le-Flécharde
07.82.49.34.66



AGRICOLE ÉQUIN

> MÉCANIQUE AGRICOLE SARL GRANDIN GILLES

Z.A. du Clos Macé
02.43.02.32.61

> NÉGOCE DE MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI STE NTP

DESMOTTES Patrick
Z.A. du Clos Macé
06.87.13.00.78

> NÉGOCE EN GROS GRAIN AMC

GUY Pierre
Le Bourg
02.43.02.31.56

> TRAVAUX AGRICOLES SARL FOURMONT NICOLAS

Z.A. du Clos Macé
06.83.17.65.81

> ENTRAÎNEUR DE CHEVAUX LECOURT JEAN-PIERRE

Les Nouettes
02.43.02.39.32



**> PENSION/POULINAGE
HARAS DE LA PAUMARDIÈRE**

ROMARIE Carine
et QUESNE Benoît
La Paumardière
06.11.12.79.89



INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES

**> DÉCOUPE DE MATÉRIAUX
À L'EAU
LOKICOU**

02.43.02.39.39
DUPRÉ Philippe et Manuela
Z.A. du Clos Macé

**> DÉCOUPE DE MATÉRIAUX
AU LASER
LASER 53
GROUPE STEMAN**

02.43.02.32.20
Président directeur général :
BELOOU Nicolas
Directrice de site :
GROIGNO Laurence
Z.A. du Clos Macé

**> FABRICATION
D'ACCESSOIRES
ET OUTILS POUR FORAGES
CEDRIS**

CAILTON Jean-Pierre
Z.A. du Clos Macé
02.43.02.38.46

**> TÔLERIE DE PRÉCISION
MONTAGE ÉLECTRIQUE
RÉAMÉTAL**

02.43.02.33.66
Président directeur général :
MILLET François
Directeur général :
TURSAN Georges-Noël
Z.A. du Clos Macé

**> TUYAUTERIE
ET CHAUDRONNERIE
MTIS**

SCHNABEL Patrice
Les Genetais
02.43.37.71.78



ARTISANS DU BÂTIMENT

**> COUVREUR, ZINGUEUR
JOUVIN PHILIPPE**

10 rue d'Arquenay
02.43.02.36.54

**> ÉLECTRICIEN
VF ELEC**

VANNIER François
Z.A. DU CLOS MACE
06.76.42.84.32

**> PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ,
CLOISONS SÈCHES,
ISOLATION...
SARL JANVIER MICKAËL**

Mickaël JANVIER
Z.A. du Clos Macé
02.43.02.90.04

**> MAÇON
AUFFRAY STÉPHANE**

Z.A. du Clos Macé
Bâtiment des artisans
06.81.10.16.97

NOUVEAU

**> POSEUR-MENUISIER
GODARD NICOLAS**

1 Clos du Ruisseau
06.31.69.95.34

**> MENUISIER
MARTEAU PATRICK**

La Rue
02.43.66.15.57

**> PEINTURE, DÉCORATION,
RAVALEMENT
BOUITIER-MÉNARD**

MÉNARD Anthony
Z.A. du Clos Macé
06.08.64.68.45

**> TERRASSEMENTS
AGRICILES
SARL RONCIN**

RONCIN Octave
Le Frêne
02.43.98.03.23



BAZOUGERS SE TRANSFORME

Après la rénovation du centre bourg en 2012, Bazougers souhaitait réaménager la “place des écoles”. C’est chose faite aujourd’hui, avec le concours de l’Agence Technique Intercommunale.



Le réaménagement du parking permet de sécuriser le site tout en créant un espace convivial

Deux écoles, des bambins qui vont à la cantine, d’autres qui repartent avec leurs parents, la salle de loisirs et son lot de visiteurs, des logements à proximité, la ronde des véhicules 4 fois par jour... le challenge pour l’équipe municipale n’était pas simple :

comment gérer le déplacement des personnes en toute sécurité, isoler le flux des véhicules des cheminements piétons, rendre la circulation fluide et le stationnement simple, le tout dans un espace paysager ?

En confiant le dossier à l’Agence Technique Intercommunale (A.T.I.), la commune a pu compter sur l’appui d’un interlocuteur très impliqué dans la réussite de ce projet. Le travail en concertation entre élus et techniciens de la Communauté de communes a permis de gérer au mieux ce chantier. Sans autres intermédiaires que le responsable de l’A.T.I., les élus ont ainsi pu exprimer leurs souhaits et être totalement entendus par les acteurs du chantier comme le Territoire Energie Mayenne (TEM53), chargé de l’éclairage des lieux. Ainsi, avec l’A.T.I gérant les aspects administratifs, législatifs et financiers, les appels d’offres, ou encore les suivis de chantier, les élus ont pu se concentrer sur les aspects plus fonctionnels et prendre les décisions à la lumière d’éléments et d’arguments objectifs proposés par l’ATI.

Au final, le résultat correspond totalement aux attentes des élus, qui ont pu vivre sereinement un chantier d’importance pour la vie du bourg, et procure une grande satisfaction aux principaux utilisateurs du site.

DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D’EAU POTABLE

En moyenne, un litre d’eau potable capté sur cinq est perdu dans des fuites de canalisations. La lutte contre ces dernières en réseau de distribution d’eau potable est une préoccupation essentielle pour les services d’eau aujourd’hui.

La Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez, en charge de la compétence eau depuis le 1er janvier 2018, a réalisé tous les travaux programmés par les anciens syndicats. Parmi eux figurent notamment la réhabilitation du château d’eau de la haie Guillon à Villiers-Charlemagne, l’interconnexion avec le réseau d’Entrammes, la rénovation du réseau rue Tanquerel de la Panissay et boulevard de la Providence à Meslay-du-Maine, et la mise en place de compteurs VEG (vente en Gros).

Un nouveau cycle de travaux va être engagé sur le territoire pour l’année à venir, avec pour objectif de fiabiliser le réseau mais aussi d’assurer un service sans faille : la commune de Préaux, qui jusqu’à présent disposait de son propre réseau d’eau potable, va être connectée

aux réseaux avoisinants, sécurisant ainsi la distribution d’eau potable en cas d’avarie ou de pollution de sa ressource. De plus, un nouveau captage va être réalisé à Maisoncelles-du-Maine tandis que la station de captage de Moulin Rousson va être réhabilitée. Enfin, la rénovation des canalisations d’eau potable sera engagée pour le bourg de Ruillé-Froid-Fonds.

Alors que les coûts de traitement de l’eau pour la rendre potable sont de plus en plus élevés, en raison en particulier du renforcement des normes et de la dégradation de certaines ressources, limiter les fuites évite de traiter une eau pour la rejeter dans le milieu et conduit ainsi à faire des économies d’énergie.



DU CHANGEMENT DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS A VILLIERS-CHARLEMAGNE

A Villiers-Charlemagne, deux entreprises déjà installées sur la commune vont prochainement rejoindre la Zone d'Activités du Poteau.

Mickaël Leroy, locataire depuis plus de 10 ans sur la commune, va installer son entreprise de couverture et charpente dans la zone du Poteau. Sur une parcelle de 3700 m² en bordure de la RN 162, il disposera d'un espace suffisant pour accueillir un bâtiment constitué d'un atelier, d'un espace de stockage, et d'un bureau pour son activité. Une cellule de 270m² sera disponible à la location pour l'installation d'une seconde entreprise.

Autre arrivée dans la zone, le garage de monsieur David Jouare. Propriétaire depuis 2008 du garage implanté rue Charles de Gaulle, David Jouare a fait le choix de se délocaliser en périphérie du village afin de bénéficier d'une plus grande surface et de créer un garage plus fonctionnel que l'actuel bâtiment situé dans le centre du village. Il disposera ainsi d'un espace à même de permettre le développement de son activité.

Si la Zone d'activités de Villiers-Charlemagne dispose encore de nombreux terrains à vocation économique disponibles, la communauté de communes possède des terrains de 400 à 15000 m² et des bâtiments à partir de 150 m² prêts à accueillir de nouveaux entrepreneurs sur tout le territoire.



La Zone d'Activités du Poteau accueille deux nouveaux bâtiments : l'entreprise de couverture Leroy et le futur garage Jouare (au premier plan)

Pour contacter le service Economie et Développement Local :
02.43.64.37.43 ou par mail : as.saget@paysmeslaygrez.fr

DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES BIEN SIGNALISÉS



Avec plus de 300 km d'itinéraires repérés, le Pays de Meslay-Grez dispose d'un très joli réseau de chemins de randonnées. La nouvelle signalétique installée cet automne vient mettre en valeur ce patrimoine fragile mais au combien important. Si les chemins représentent une source de loisir sportif, ils contribuent aussi au maintien de voies de communication entre fermes, entre communes, à la conservation de haies bocagères, de leur faune et de leur flore. C'est aussi la possibilité de parcourir le territoire autrement, à pied, à cheval ou à vélo.

La signalétique prend également en compte les liaisons entre les différents circuits, permettant d'envisager des itinéraires de

plusieurs dizaines de kilomètres. Les connexions avec les réseaux de chemins des Coëvrans, des Pays de Laval et Château-Gontier sont aussi matérialisées.

Coordonnés et financés par la collectivité, ces aménagements ont été possible grâce au concours de l'association des Baladins du Moulin de Grez-en-Bouère et à l'implication des communes pour la pose des matériels.

Retrouvez tous les tracés des randonnées sur :

www.paysmeslaygrez.fr/Bouger-Sortir/Loisirs/Promenades-et-randonnees.



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC : UN SOUTIEN POUR GÉRER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Maison de Services Au Public (MSAP) est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leur démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit...y compris les actes à réaliser par Internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom.

VOS DÉMARCHES



UNE ÉQUIPE A VOTRE SERVICE

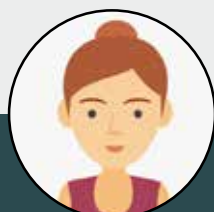
Les agents de la MSAP :



TÉMOIGNAGES



"J'ai acheté un véhicule d'occasion et j'ai pu gérer ma demande de carte grise par Internet en 5 minutes grâce à l'aide et aux conseils apportés."



"Je ne savais pas comment m'y prendre ni qui contacter pour gérer l'accompagnement de mes parents âgés. Les agents de la MSAP m'ont orienté vers le bon interlocuteur."



"J'utilise Internet mais pour m'inscrire sur le site Pôle Emploi j'é n'étais pas sûr de moi. On m'a accompagné et j'ai compris ce qui m'était demandé."



"J'ai eu besoin d'informations pour bien préparer ma retraite et comprendre les documents. On a bien pris le temps de tout m'expliquer et je n'ai pas eu besoin d'aller à Laval."

PAGE FACEBOOK : L'AUTRE MANIÈRE DE S'INFORMER

Lancée en Septembre 2015, la page Facebook du Pays de Meslay-Grez vient de franchir la barre des 600 abonnés. Ce chiffre important reflète l'intérêt des administrés pour une communication active et locale.

En 2015, la présence de votre collectivité sur les réseaux sociaux était un pari. Pari visiblement réussi puisqu'en l'espace de 3 ans, ce sont plus de 600 personnes qui s'informent sur la vie de la communauté de communes via ce réseau. Actualités, évènements culturels, jeux concours...les infos sont publiées 2 à 3 fois par semaine.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur la page "Pays de Meslay-Grez" !



L'agenda culturel...

Retrouvez ci-dessous tous les évènements culturels (concerts, spectacles, animations...) de Janvier à Avril 2019 !

...JANVIER...

19



Le Petit Rat Conteur

Comptines, lectures, jeux, chansons... Les enfants de 4 ans et plus sont invités à venir partager un moment convivial et animé autour de la lecture.

10h30-Médiathèque de Meslay-du-Maine

26



Club de Lecture Jeunesse

Les jeunes lecteurs âgés de 8 à 12 ans ont leur rendez-vous devenu régulier : le club de lecture !

14h30-Médiathèque de Meslay-du-Maine

26



Graine de Musiciens

L'École de Musique intercommunale vous propose de venir écouter les apprentis musiciens, parfois lors de leur tout premier concert en public.

17h00-École de musique intercommunale

...FÉVRIER...

02



Les Ratemptines

Comptines, jeux de mains, chansons et décors, tout est mis en place pour émerveiller les tout-petits (0 à 3 ans).

10h30 et 11h30-Médiathèque de Meslay-du-Maine

02



Concert des Grands Élèves

Les grands élèves de l'école de musique se produiront sur scène pour vous offrir une belle palette de leur maîtrise musicale.

20h30-Salle La Charmille à Arquenay

06

Les Ratemptines

17h00-Médiathèque de Meslay-du-Maine

23

Le Petit Rat Conteur

10h30-Médiathèque de Meslay-du-Maine

...MARS...

23



Le Petit Rat Conteur

10h30-Médiathèque de Meslay-du-Maine

23

Club de Lecture Jeunesse

14h30-Médiathèque de Meslay-du-Maine

...AVRIL...

26&27



Concerts de Printemps de l'Harmonie Sainte-Ecclie

Le 26 Avril à 20h30 à l'espace Corail de Villiers-Charlemagne

Le 27 Avril à 20h30 à la salle socioculturelle de Meslay-du-Maine

27

Le Petit Rat Conteur

10h30-Médiathèque de Meslay-du-Maine

Com'2Com - Décembre 2018
Directeur de la publication : Bernard Boizard
Rédaction : Didier Laurent (service Communication)
Mise en page / PAO : Arnaud Houdayer (service Communication)
Crédits photos : CCPMG - 123RF - Pixabay
Dépot légal : à parution



LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Tarifs

LOCATION 1 MOIS : 35 EUROS

LOCATION 3 MOIS : 80 EUROS

LOCATION 6 MOIS : 140 EUROS

LOCATION 1 AN : 250 EUROS

> AU DELÀ DE 2 ANS DE LOCATION,
POSSIBILITÉ D'ACHAT

Ces tarifs incluent au moins une maintenance préventive annuelle du vélo, qui comme les retraits et les retours, seront effectués chez F. DUCHEMIN, à des jours préalablement définis.

Conditions

- Être actif et avoir 18 ans ou plus
- Résider et travailler dans le Pays de Meslay-Grez
- Fournir un justificatif d'identité et de domicile
- Fournir une assurance responsabilité civile
- Fournir une attestation de l'employeur
- S'engager à respecter les conditions du contrat de location notamment en cas de vol ou dégradation.

Vous êtes intéressé(e) ?

Pour louer un vélo, rien de plus simple !

Contactez le Pays de Meslay-Grez par mail ou par téléphone pour réaliser votre pré-inscription.



Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez
1 Voie de la Guiterrière
53 170 Meslay-du-Maine

02.43.64.29.00

contact@paysmeslaygrez.fr

www.paysmeslaygrez.fr
www.gal-sud-mayenne.com



**Soyez branchés
pour aller travailler !**



LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DANS LE PAYS DE MESLAY-GREZ



HABITER

ENTREPRENDRE

BOUGER/SORTIR

DÉCOUVRIR

Dans le cadre de sa politique énergie-climat, le GAL Sud Mayenne et ses 3 communautés de communes mettent en place un plan d'actions visant à **réduire la consommation d'énergies**.

Utiliser un **vélo à assistance électrique** plutôt que sa voiture c'est faire un geste pour la planète !
Ce nouveau service de location de VAE se développe aujourd'hui sur le **Pays de Meslay-Grez**.



C'est bon pour la santé car avoir une activité physique régulière permet de diminuer le risque de maladies cardiovasculaires et de lutter contre l'obésité ⁽¹⁾



C'est profiter d'un air plus sain car le vélo ne pollue pas



C'est faire un geste pour l'environnement car on consomme moins de carburant



C'est un trajet sans effort, même dans les côtes, grâce au moteur électrique !



Ca coûte moins cher que la voiture : Pour un trajet domicile-travail A/R de 10 km et une base de 200 jours de travail par an, cela coûte 250 euros par an avec la location de vélo contre 500 euros par an avec la voiture (avec un prix de revient de 0.25 euros/km) ⁽²⁾



C'est aussi rapide en ville que la voiture, soit 12 à 15 minutes en vélo pour faire 5 kilomètres



C'est pratique grâce à des aménagements adaptés : stationnement et pistes cyclables ou voies douces



C'est un moyen agréable et convivial pour se déplacer, qui permet de s'oxygéner !

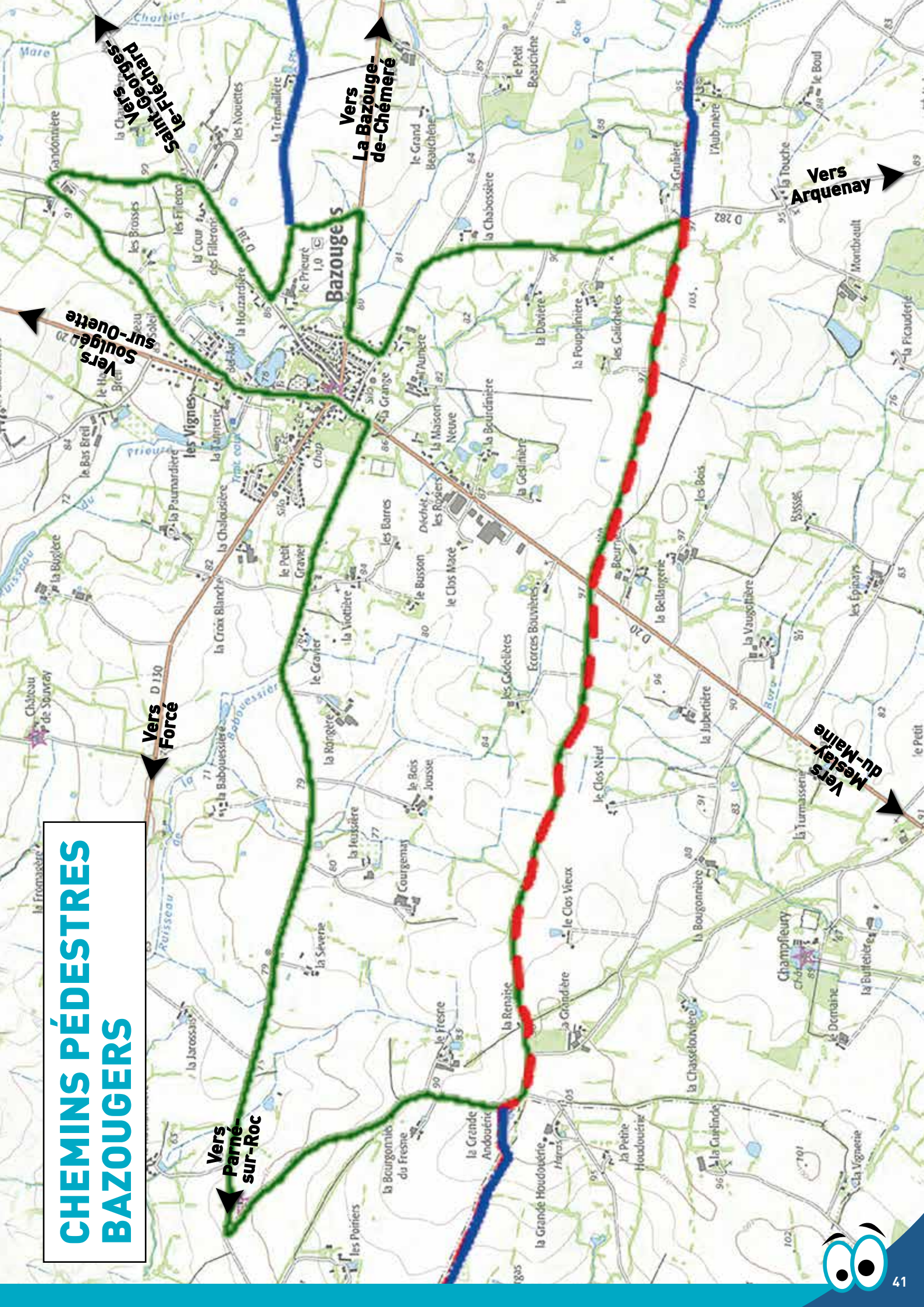


C'est parfois permettre d'accéder à l'emploi



Au bout de deux ans, il est possible d'acheter votre vélo !

CHEMINS PÉDESTRES BAZOUGERS



AGENDA 2019



J A N V I E R

- J. 10** Assemblée générale suivie d'une galette organisée par l'Amicale des aînés à la salle des associations
- V. 11** Vœux du Maire organisés par la Mairie à la salle des fêtes
- J. 17** Assemblée générale suivie d'une galette organisée par l'AFN à la salle des associations
- D. 27** Galette organisée par le Football Club au terrain de foot

F É V R I E R

- J. 7** Beignets organisés par l'Amicale des aînés à la salle des fêtes

M A R S

- 1, 2, 3** Concours de belote organisé par l'Amicale des aînés à la salle des fêtes
- S. 16** Soirée organisée par l'APE à la salle des fêtes
- S. 16** Ouverture pêche à la truite organisée par la Pêche au plan d'eau
- J. 21** Belote individuelle organisée par l'Amicale des aînés à la salle des associations

A V R I L

- D. 28** Concours de pêche organisé par l'APE au plan d'eau

J U I N

- M. 11** Concours de pétanque organisé par l'Amicale des aînés au terrain de foot

- S. 15** Tournoi jeunes organisé par le Football Club au terrain de Foot
- S. 15** Feu d'artifice organisé par la Mairie
- S. 15** Fête de la musique organisée par le Football Club au terrain de foot
- D. 16** Tournoi Familial organisé par le Football Club au terrain de Foot
- D. 30** Fête de fin d'année organisée par l'École Publique au terrain de foot

A O Û T

- S. 24** Tournoi de pétanque organisé par le Football Club au terrain de foot

S E P T E M B R E

- S. 14** Repas annuel organisé par l'Amicale des aînés à la salle des fêtes

O C T O B R E

- D. 13** Repas des aînés servi par le Conseil Municipal à la salle des fêtes

N O V E M B R E

- S. 23** Banquet de l'amicale organisé par l'AFN à la salle des associations

D É C E M B R E

- S. 7** Mise en lumière du bourg organisée par la Mairie
- J. 12** Bûche de Noël organisée par l'Amicale des aînés à la salle des associations
- S. 14** Marché de Noël organisé par l'École privée à la salle des fêtes

